

Les crédits

Où s'arrêteront-ils? La tentation de comprimer les dépenses encore davantage deviendra irrésistible. Quand s'arrêteront-ils? Ce gouvernement a complètement perdu sa crédibilité.

Je termine en citant un discours que le whip conservateur, député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), prononçait en 1983, dans le cadre d'un débat sur une question semblable: «Ce projet de loi mine le principe de l'universalité, et nous voterons contre. Tous nos discours sont en faveur de ce principe.»

Nous vivons un triste moment parce que, cette semaine, pas un seul conservateur n'a eu le courage de défendre un principe qui a indéniablement été l'un des fers de lance de l'idéologie conservatrice.

[Français]

Monsieur le Président, depuis la Seconde guerre, les Canadiens se sont dotés d'un système universel de services sociaux comme les allocations familiales, les pensions de sécurité de la vieillesse et l'assurance-maladie. Le principe de l'universalité signifie la même qualité de services, quel que soit le revenu, pour tous les Canadiens.

Or, le dernier Budget de M. Wilson, pour la première fois, attaque l'universalité. Quand le principe de l'universalité n'est plus respecté, le gouvernement a le pouvoir discrétionnaire de décréter qui peut bénéficier ou non des services sociaux. C'est un précédent très dangereux. C'est le gouvernement qui décide qui va bénéficier des largesses gouvernementales, des largesses payées par les contribuables canadiens.

Monsieur le Président, cette notion étrange et injustifiable de justice sociale des conservateurs ne correspond pas à celle de la majorité des Canadiens.

[Traduction]

Lorsque le gouvernement a voulu désindexer les pensions de vieillesse, des milliers de citoyens âgés ont manifesté. Avec le nouveau programme des conservateurs, ce sont tous les Canadiens qui manifesteront leur colère. Nous ne serons pas trahis encore une fois. La véritable conception canadienne de la société triomphera.

Des voix: Bravo!

M. Redway: Monsieur le Président, j'ai écouté la députée attentivement. Plus son discours avançait, plus j'étais irrité par l'impression qu'elle essaie de donner aux Cana-

diens. Je compte parmi ces députés qui, il y a environ quatre ans et demi, ont critiqué la position du gouvernement face à l'universalité des programmes. J'ai pris position publiquement contre l'intention du gouvernement de désindexer partiellement les pensions de vieillesse. Ce faisant, je comprenais les préoccupations du whip et celles d'autres députés de mon parti.

Cependant, je me suis prononcé parce que je suis un partisan convaincu du principe de l'universalité. J'ai affiché mes couleurs très clairement devant mes électeurs et la population canadienne.

La mesure à l'étude respecte le principe de l'universalité. C'est incontestable.

Des voix: Oh, oh!

M. Redway: Les députés d'en face peuvent bien siffler, huer et crier, mais ils ne peuvent pas nier les faits. Tous les Canadiens de 65 ans et plus qui ont demandé une pension de vieillesse ont reçu leurs chèques et continueront de les recevoir.

Comme l'a indiqué la députée, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré que les prestations de pension de vieillesse continueraient à augmenter. En fait, ces pensions de vieillesse continueront à être complètement indexées et augmenteront tous les ans en suivant le coût de la vie. Ce qui s'est produit c'est que, dans le cadre d'un système fiscal progressif, on applique maintenant une taxe aux personnes ayant des revenus élevés plutôt qu'à celles qui ont de faibles revenus. Cela fait partie d'un système fiscal progressif. C'est un système que, à mon avis, la députée et les membres du Parti libéral devraient approuver. Je les ai souvent entendus parler dans le passé de la question de l'injustice du régime fiscal et du fait que les riches devraient payer davantage d'impôts que les pauvres. C'est exactement ce que fait cette proposition. L'impôt est plus élevé pour les personnes ayant un gros revenu que pour celles qui en a un petit.

Je demanderais ceci à la députée. Est-elle, ainsi que son parti, en faveur d'un système fiscal progressif qui impose davantage les personnes à revenu élevé que celles à faible revenu?

Mme Guarnieri: Monsieur le Président, je remercie le député pour ses commentaires. J'apprécie ses remarques sur le principe de l'universalité. Vous me pardonnerez mon scepticisme, monsieur le Président, puisque nous l'avons déjà entendu de nos collègues d'en face.